

TRAITEMENT DES BRONCHITES.

Douzième leçon.

SOMMAIRE. — Principes généraux de thérapeutique. — Les indications thérapeutiques de la bronchite se tirent : 1° de la notion d'espace et de temps ; 2° du terrain sur lequel vient s'implanter la maladie ; 3° de l'essence même de la maladie.

TRAITEMENT DE LA BRONCHITE AIGUE. — D'abord chercher à la faire avorter en attaquant vigoureusement le coryza avant-coureur. — Anticongestifs. — Antiphlogistiques. — Médicaments incendiaires. — Révulsifs et dérivatifs à action rapide. — Topiques directs. — Sédatifs. — Antizymotiques. — Suivre partout et toujours la maladie à humeur vagabonde.

TRAITEMENT DE LA BRONCHITE CHRONIQUE SÈCHE ET DE LA BRONCHITE CHRONIQUE HUMIDE. — *Contre la forme sèche* : Médication dérivative et substitutive. — Révulsifs à action lente et prolongée. — Antispasmodiques. — *Contre la forme humide* : Médication anticatarrhale. — Vomitifs, nauséux, expectorants. — Sulfureux. — Balsamiques.

HYGIÈNE DU MALADE. — Sanatoria. — Climats. — Altitude. — Chaleur. — Air comprimé.

Messieurs,

Ce qui manque le plus souvent au médecin, ce n'est pas de trouver le nom du médicament qu'il peut employer, c'est d'avoir réfléchi aux effets qu'il doit en attendre. Aussi, voyons-nous des praticiens instruits céder à un empirisme quelquefois funeste et toujours regrettable. Mais le reproche plus grave encore que beaucoup encourent, c'est d'attaquer vigoureusement toute affection par ses manifestations prédominantes les plus incommodes, sans se préoccuper de l'élément essentiel d'une thérapeutique rationnelle du malade. Je ne crains pas de le dire, quiconque se laisse entraîner dans cette voie agit peut-être en pathologiste, mais il ne fait pas œuvre de médecin.

Le premier administre un médicament répondant à l'indication symptomatique ; le second institue une médication répondant aux indications fournies et par la maladie et par le malade : un exemple fera mieux comprendre ma pensée. Vous me voyez journellement prescrire à un malade qui a de la constipation une dose de sulfate de magnésie ou de sulfate de soude : *voilà le médicament*. — Si je suis en présence d'un individu chez qui la constipation tenant à un état diathésique quelconque a déterminé des troubles gastro-intestinaux, je donne d'un seul coup, le premier jour, 30 grammes du même sel purgatif ; le deuxième jour, 20 grammes en deux prises ; le troisième jour, 10 grammes seulement en doses fractionnées, et le jour suivant, quelquefois même le soir de chaque jour de purge, j'administre 5 ou 10 centigrammes d'opium : *voilà la médication*.

Vous le voyez, la médication est visée chronologique embrassant un temps déterminé ; elle est stratégie, attaque raisonnée contre la maladie ; le médicament, au contraire, est brutal comme un coup de revolver ; mais tous deux répondant à des indications formelles.

D'où se tirent ces indications thérapeutiques ? Elles procèdent de sources différentes suivant qu'elles s'appliquent au médicament ou à la médication. Le symptôme isolé que l'on veut combattre ne met guère le médecin dans l'embarras de choisir le remède efficace ou réputé tel. Tout autrement difficile à trouver est la médication qui, pour se poser d'une façon sûre, réclame les données d'un diagnostic approfondi, en même temps qu'une pronostication sérieuse de l'avenir du malade.

En vain cherche-t-on à calmer les douleurs nocturnes de la céphalée syphilitique ; si l'on ne tient pas compte des antécédents du syndrome vénérien, si l'on ne dirige pas la thérapeutique dans ce sens, on ne fera rien qui vaille. Et pourtant cette médication symptomatique est permise : mais seulement comme palliatif ou comme moyen d'attente ; c'est une concession faite au malade ; ne lui demandez pas de modifier en rien la marche de la maladie ; car, sous peine que la thérapeutique ne soit

absolument improductive, et j'insiste à dessein sur ce point, le médecin ne doit jamais perdre de vue qu'il faut s'opposer à la maladie actuelle et détourner, prévenir même la maladie à venir.

Dans la bronchite, les indications se tirent, vous le devinez maintenant sans peine :

- 1° De la notion d'espace et de temps ;
- 2° Du terrain sur lequel vient s'implanter la maladie ;
- 3° De l'essence même de la maladie.

BRONCHITE AIGUE ET BRONCHO-PNEUMONIE.

Le premier devoir du médecin vis-à-vis de l'individu qui s'enrhume, c'est d'attaquer vigoureusement le coryza initial et, dans les cas rares où il parvient à le faire avorter, il peut se flatter d'avoir prévenu laryngites et bronchites consécutives.

Mais, le plus souvent, le mal progresse en dépit des efforts ; la trachéite s'annonce par la toux férine et le malade entre plus avant dans la fièvre. Dès lors, il est temps de s'opposer plus énergiquement que jamais à la marche descendante de l'inflammation.

Les médicaments antiphlogistiques qui s'adressent à l'érythème général, sans spécialiser leur action à un appareil, sont les premiers à employer dans cette période encore mal définie où la maladie se prépare ; les boissons délayantes constituent une méthode simple et utile ; c'est l'art de jeter de l'eau sur le feu ; mais elle est loin de suffire à elle seule, et il convient de recourir à de vrais médicaments, avant tout et surtout au sulfate de quinine. On tirera aussi de puissants effets de ce que j'appelle la médication incendiaire ; c'est le feu de cheminée éteint en brûlant du soufre ; c'est l'emploi de l'alcool que Laënnec avait préconisé longtemps avant que Todd ne l'eût mis à la mode. La saignée générale, qui dans les cas suraigus amène une heureuse atténuation des phénomènes généraux, peut aussi, mais exceptionnellement, être employée comme médication dépressive au début, tout au début, rien qu'au début de la bronchite. Au lieu d'une spoliation sanguine, il suffit dans certains cas de produire par les

sudorifiques de composition plus ou moins complexe, poudre de Dower par exemple, une diaphorèse abondante. Peut-être les tisanes chaudes copieusement absorbées, dont l'action est quelquefois heureuse, agissent-elles de la même manière.

Quoi qu'on fasse, souvent la bronchite s'établit et, contre le mal localisé à la sphère du poumon, il convient d'employer la méthode dérivative dont les deux grands foyers d'action sont la peau et la muqueuse gastro-intestinale. A cette période donc, on associera les sinapismes, les ventouses, les bains de pieds aux purgatifs répétés.

Les topiques directs produisent quelquefois de bons effets en modifiant par leur contact immédiat la muqueuse des bronches. Ce sont les fumigations aromatiques (sureau, baies de genièvre) ou émoullientes qui constitueront les principaux agents de ce groupe thérapeutique.

L'exagération de tel ou tel symptôme de la maladie commande certaines concessions thérapeutiques. Le médecin est alors autorisé à choisir un médicament approprié aux phénomènes qui gênent le plus le malade. Les balsamiques, l'atropine, le datura, peuvent heureusement tarir la sécrétion bronchique et diminuer la dyspnée, amenant ainsi un grand soulagement, bien qu'elle soit impuissante à guérir elle-même la maladie. Avec l'opium ou ses dérivés, le symptôme de toux peut s'amender considérablement, et pour le malade qui tousse peu, crache à peine et ne souffre pas, cette sédation générale équivaut à une quasi-guérison.

Nous avons vu à la fin de notre classification des bronchites que certaines d'entre elles relèvent d'influences septiques ou zymotiques ; dès lors, il doit venir à l'esprit du médecin d'adjoindre aux médicaments précédents une médication nouvelle dont l'aboutissant spécial est d'améliorer la bronchite, en tendant à détruire les pouvoirs nocifs qui l'ont produite et qui l'entretiennent dans l'organisme ; le sulfate de quinine, l'acide salicylique tiennent la tête dans la série des médicaments capables de lutter contre l'infection, d'où qu'elle vienne.

Au milieu de tous ces moyens thérapeutiques, il est un procédé mixte ne dérivant d'aucune médication spéciale et convenant à toutes les phases de la bronchite, c'est le vomitif donné sous sa forme brutale ou atténué dans ses effets. Cette seconde manière convient surtout à la bronchite chronique et je me réserve de vous en développer les effets dans notre prochaine leçon.

Un dernier précepte thérapeutique qu'il ne faut jamais perdre de vue, c'est que la bronchite est de sa nature essentiellement mobile, que, rétrocedant un jour, elle reparait le lendemain plus intense et plus étendue. Toutes les médications employées devront suivre les variantes de la maladie; car il n'est pas possible à un médecin de faire une formule qui puisse s'opposer à tous les temps de la bronchite. Greffée sur un sujet bien disposé à en subir les influences néfastes, elle peut amener des lésions du parenchyme pulmonaire et préluder parfois à l'explosion de la tuberculose.

BRONCHITES CHRONIQUES.

Ainsi envisagée, la bronchite n'est pas une petite maladie à laquelle on puisse seulement opposer indifférence et mépris. Une médication générale doit être dressée contre l'évolution morbide dans son ensemble, mais il convient aussi de combattre isolément chaque symptôme pour peu qu'il s'exagère. La bronchite une fois établie ne perd pas facilement son droit de propriété; elle ne disparaît souvent que pour revenir dans la suite à la moindre provocation et constituer une maladie à répétition d'autant plus tenace qu'on aura plus faiblement lutté contre elle à sa première apparition.

Si donc l'intervention n'est pas constamment énergique contre les manifestations même les plus atténuées de la bronchite, nous arriverons sûrement à la chronicité et c'est ainsi que la bronchite s'installe ordinairement; le mode chronique d'emblée est en effet le plus rare.

Quoi qu'il en soit de l'entrée en matière, nous nous trouvons

constamment en présence de deux types extrêmes, la bronchite sèche et la bronchite humide, réclamant chacune une thérapeutique distincte. Dans l'une, nous aurons à lutter contre les phénomènes congestifs et irritatifs amenant la toux et la dyspnée et peut-être à provoquer, si faire se peut, une exsudation lubrifiante à la surface de la muqueuse; dans l'autre, nos efforts devront naturellement tendre à débarrasser les bronches des mucosités qui les obstruent et à empêcher la production exagérée de ces mucosités.

Contre la forme sèche s'impose donc la méthode dérivative et substitutive, médication brillante, qui a l'avantage de jouir d'une réputation méritée auprès du malade. Elle régnait en maîtresse dans la médecine ancienne, en vertu de cet aphorisme: *duabus inflammationibus simul abortis vehementior obscurat alteram.*

Nos deux grandes zones d'action dérivative, nous l'avons déjà dit, sont la peau et la muqueuse intestinale.

Tous les révulsifs cutanés ont été successivement loués et adoptés, puis blâmés et rejetés: ainsi un cautère à demeure au bras est extrêmement rare aujourd'hui; pour ma part, je trouve cet abandon au moins fâcheux. La teinture d'iode, au contraire, est en grand honneur malgré son inefficacité dans la plupart des cas; elle n'a heureusement jamais fait de mal. Je ne m'en sers que comme rubéfiant, non point par hostilité ou par rancune, mais parce que je n'ai jamais eu la démonstration que la teinture d'iode appliquée sur le dos d'un individu fût de quelque utilité contre la bronchite.

Quand j'étais étudiant, un médecin eut l'idée d'appliquer une solution d'iodure de potassium sur une tumeur, mais il n'eut pas de succès, parce que son remède était incolore et ne satisfaisait pas l'imagination du malade. Plus tard l'iodure de plomb fut fort estimé à cause de sa belle couleur jaune. Vint ensuite la teinture d'iode qui dut la plus grande part de sa réputation, j'en suis convaincu, à ce que sa couleur ressemblait à celle de l'acajou, alors très à la mode.

Le papier Wlinsi, l'emplâtre du pauvre homme, le thapsia, l'essence de térébenthine, l'huile de laurier, l'huile de croton, la pommade stibiée, etc., constituent une échelle croissante de dérivatifs par révulsion locale, une série dont chaque terme peut être employé selon l'intensité de la bronchite à combattre.

Au-dessus de tous ces révulsifs plane le vésicatoire, agent thérapeutique vraiment utile lorsqu'il est employé à propos. Lui aussi a ses détracteurs, mais j'affirme qu'il pourra faire rentrer la maladie dans ses limites véritables si l'on sait saisir son indication réelle, qui est la poussée aiguë.

La dérivation intestinale est aussi très employée, et on la fait habituellement alterner avec l'irritation de la peau, suivant que le malade a une peau ou un intestin qui rend plus ou moins bien sous la stimulation médicamenteuse : c'est-à-dire, qu'il faut des organes fluxionnaires pour répondre à l'idée plus ou moins confuse que nous nous faisons de l'action des dérivatifs. Il y a du reste dans le choix de cette dérivation un tour de main que le médecin doit savoir prendre pour faire largement bénéficier la muqueuse bronchique de la muqueuse intestinale. Comptez peu sur les petites dérivations intestinales, faites-les amplement par de grands purgatifs ou par des drastiques énergiques, afin d'amener dans l'état du malade des secousses violentes suivies d'une heureuse dépression. Cette dépression efficace pourra encore être obtenue au moyen des sédatifs du système nerveux, l'opium, la belladone, l'aconit, ou même le tartre stibié donné à haute dose.

De tous les remèdes employés contre la dyspnée et la toux, le plus renommé est l'opium. C'est le palliatif par excellence de la bronchite sèche en grande partie constituée par ces deux éléments morbides. La même thérapeutique pourra être dirigée contre les éléments analogues de la bronchite humide; mais ici, l'objectif véritable du médecin doit être de tarir la sécrétion bronchique.

A la tête de cette médication, que nous appellerons antitarrhale, nous placerons la médication vomitive. Il y a, comme

dans la forme aiguë, deux manières d'employer le vomitif. On peut ordonner le vomitif brutal dont on se sert chez les enfants et qui donne de si bons résultats. Il est certain que le vomitif violent provoque après l'expulsion des mucosités bronchiques une sécrétion exagérée moins visqueuse, moins collante, plus liquide, partant plus facile à expectorer. Le vomitif, outre cette action mécanique, amène une sédation heureusement suivie d'une réaction générale salubre en donnant un coup de fouet à la circulation. Seulement, comme cette médication est pénible, qu'elle fatigue le malade et ne peut pas toujours être facilement employée, on s'est demandé si l'on n'arriverait pas aux mêmes résultats en prescrivant les médicaments qui sont simplement expectorants.

Pour qu'un médicament soit expectorant, il faut qu'il devienne vomitif vrai lorsqu'on l'emploie à dose suffisante; ainsi donc, il vous suffit de prendre un vomitif franc, pur, et suivant que vous l'additionnez de plus ou moins d'eau, ou de tout autre véhicule inoffensif, vous l'atténuez jusqu'à le rendre nauséux ou même simplement expectorant. Vous pourrez ainsi amener par le tartre stibié, l'ipéca, le kermès, l'oxyde blanc d'antimoine, le sulfate de cuivre, etc., dont l'action dépressive, en même temps qu'elle produit du malaise général, de la lassitude dans les membres, éteint la maladie et procure assez vite au malade une sensation de grand bien-être.

Voulez-vous, au contraire, agir d'une manière un peu plus énergique, vous serez bien vite arrêtés, car tous les médicaments actifs font vomir à un moment donné. Ainsi, le datura, poussé à la dose de 40 centigr., amène des vomissements; ainsi la jusquiame, ainsi la belladone.

Seul l'opium ne fait pas vomir: aussi, doublé d'un médicament vomitif, peut-il constituer une drogue ayant cette double influence efficace d'être expectorant et calmant. On a ainsi heureusement obtenu une arme à deux tranchants dont on se servira utilement en associant les deux médicaments de façon à les régler l'un par l'autre.

Plus doux que le vomitif et convenant mieux que lui à la forme vraiment chronique, sont les sulfureux et les balsamiques. Le soufre peut être employé sous forme d'inhalation directe ou encore d'inhalation en retour, quand le médicament étant absorbé par les voies digestives est éliminé par la respiration. L'efficacité de cette médication de dehors en dedans n'est pas douteuse : ainsi un bronchitique ne peut rester longtemps dans un bain de vapeur sulfureux sans être amélioré; de dedans en dehors, par intussusception, l'eau sulfureuse convient dans les cas où l'individu est atone et réclame des stimulants. Cette action des eaux sulfureuses sur la bronchite est du reste toute spéciale; il existe, en effet, parmi les modifications des muqueuses, des médicaments qui ont une sélection déterminée.

Ainsi les sternutatoires s'adressent seulement à la pituitaire; le copahu a une prédilection marquée pour la muqueuse vésicale et uréthrale; les eaux sulfureuses, pour la muqueuse laryngotrachéale. Et cependant, pour ce qui a trait aux bronchites, le soufre est inférieur aux balsamiques. Ceux-ci, en effet, constituent le traitement topique des bronchites par excellence; mais, pour être administré avec avantage, il importe que tout phénomène inflammatoire ait à peu près complètement disparu. La térébenthine, le baume de Tolu, du Pérou, le benjoin, l'infusion de bourgeons de sapin, l'eau de goudron, le copahu, ont tous leur efficacité. Ces agents thérapeutiques agissent peut-être moins sur le produit de sécrétion que sur l'organe sécréteur, sur la bronche elle-même.

Il est enfin une dernière catégorie de médicaments qui touchent plus à l'hygiène qu'à la thérapeutique; c'est cette grande médication qui commence à l'électricité et va jusqu'à la chaleur.

Dans le cas particulier de la bronchite, il n'y a que deux de ces éléments qui soient utiles, la chaleur et la pression atmosphérique. C'est ainsi que l'on a songé à l'air raréfié, et qu'on a ordonné le séjour sur les hautes montagnes; puis prenant une méthode inverse, on a employé l'air comprimé à de hautes pressions, comme dans les piles du pont de Kehl. Mais au lieu de faire, ce

qui serait peu commode, descendre les malades dans les profondeurs du fleuve ou monter sur le sommet des Cordillères, on a construit des établissements spéciaux dits *sanatoria*, situés à des hauteurs de 6000 pieds, où les malades sont soumis à une pression constante.

Même remarque doit être faite pour l'égalité de température que l'on peut obtenir en envoyant les malades dans les stations hivernales de la Méditerranée.

Permettez-moi de vous rappeler en terminant que cette thérapeutique ne suffit pas, puisqu'elle ne s'adresse qu'à l'un des deux éléments de la lutte morbide. Toujours, en pathologie, il y a deux choses à considérer : le fardeau et le porteur.

Le fardeau c'est la maladie que nous avons cherché à atténuer dans chacune de ses manifestations; le porteur, c'est le malade dont le tempérament arthritique ou herpétique commande à l'évolution de la bronchite et l'enracine dans l'organisme, ainsi que le prouvent ces eczéma rebelles oscillant avec des déterminations pulmonaires et constituant avec elles une sorte de balancement pathologique dont on cherchera à entretenir le terme le moins désagréable au malade.

La médication alcaline ou arsenicale trouve ici ses indications.

J'envoie mon bronchitique à Luchon pour le blanchir et à Vichy ou à la Bourboule pour le guérir.